CLAIRE VIVES

4 idées reçues sur les chômeurs

Ils ne font rien, on les paie trop, ils ne cherchent pas d'emploi… 4 idées reçues sur les chômeurs.

Claire Vivès, chercheuse au Centre d'études de l'emploi et du travail, revient sur quelques idées reçues réuccurentes sur les chômeurs.

Les chômeurs ne font rien

Le chômage, c'est aussi beaucoup "*l'alternance étroite et indissociable entre emploi et chômage pour un certain nombre de travailleurs et de salariés*", explique Claire Vivès, chercheuse au Centre d'études de l'emploi et du travail. En effet, si environ 3 300 000 chômeurs n'ont pas du tout travaillé au cours du mois précédent, plus de 2 200 000 chômeurs, eux, l'ont fait.

Les chômeurs sont trop payés

"*Un demandeur d'emploi sur deux n'est pas indemnisé par l'assurance-chômage*", rappelle Claire Vivès. En cause : il n'a pas suffisamment travaillé pour ouvrir ses droits ou il l'a fait mais n'a pas retrouvé d'emploi suffisamment rapidement et les a donc épuisés. Par ailleurs, 5 % des allocataires touchent plus de 1750 euros par mois, tandis que 50 % touchent moins de 860 euros par mois.

Les chômeurs ne cherchent pas de travail

Un demandeur d'emploi sur deux travaille. "*On ne peut donc pas dire qu'il ne cherche pas puisque non seulement il travaille, mais en plus il reste inscrit*", estime Claire Vivès. Aussi, les chiffres issus des services de contrôle indiquent que moins de 15 % des demandeurs d'emploi contrôlés ne sont pas en recherche active d'emploi. "*Parmi ces 15 %, ce sont majoritairement des personnes qui ne sont pas indemnisées par l'assurance-chômage*", souligne la chercheuse.

Il n'y a assez d'emplois pour tout le monde

"*Dans les offres non pourvues aujourd'hui, il n'y a pas de CDI à temps plein rémunéré 2500 euros par mois*." Selon Claire Vivès, si certaines offres ne sont pas pourvues, c'est parce que les chômeurs ne veulent pas travailler dans de mauvaises conditions ou parce qu'ils veulent travailler plus d'heures. "*Et ça peut vouloir dire qu'ils ne veulent pas de ces emplois parce qu'ils veulent travailler plus*", conclut-elle.

Contributeur.trice.s du CEET : Claire Vives

Source : Brut

+ lire l'article dans son intégralité et (re)voir la vidéo

Brut.

17 novembre 2021

voir le site du
Centre d'études de l'emploi et du travail